

ACADEMIE DE BORDEAUX

COLLEGE LES EYQUEMS

RUE TOUR DE VEYRINES

33700 MERIGNAC

Compte rendu

du conseil d'administration du

Mardi 14 Février 2017

Présidence	<ul style="list-style-type: none">• Mme MOUTON-BARRERE Principale
Membres présents	<ul style="list-style-type: none">• M PREVOST (principal adjointe),• Mme CHAMINADE(CPE),• M LARTIRIGOYEN (adjoint gestionnaire)• M le SCOUARNEC, M JOACHIM, M LUPION, M DUTHEIL, Mme HEIB, Mme SEGUIN (professeurs).• Mme MORAND (infirmière), Mme STIBI (agent de service)• M ROUDIER, Mme BOUGUEN,, Mme GAROSI, M DELACHAUX (parents FCPE)• Mme CHAUNIER, Mme LE MEINS (parents PEEP)• Mme Lili DIEU (personnalité qualifiée)
Membres excusés	
Membres absents	<ul style="list-style-type: none">• Mme SAINT MARC (mairie et conseil départemental)• Mme LEAO (mairie)• SARR Mariétou, LECOUTOUR Camille (élèves)

Le quorum est atteint : 17 présents puis 19.

Début de la séance : 17h 15

La Principale remercie les personnes présentes et prie d'excuser les absents.

Mme MOUTON-BARRERE, principale, assure le secrétariat de séance. Elle confirme l'ordre du jour.

I – Conseil d'administration

Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du jeudi 24 novembre 2016.

	Votants	Pour	Contre	Abstention
Résultat du vote	17	12	0	5

Les 5 abstentions s'expliquent par le fait que les personnes n'ont pas reçu à temps le CR pour le lire.

17h45 : arrivée de Mme GAROSI et de M ROUDIER → 19 votants

II – Questions pédagogiques

1) Projet de répartition de la Dotation Globale Horaire (DGH) pour l'année scolaire 2017-2018.

Madame la Principale rappelle que la DGH est l'ensemble des moyens horaires permettant aux établissements d'assurer le fonctionnement de l'ensemble des enseignements. Elle est annuelle, globale et limitative. Elle est composée d'heures postes (HP) et d'heures supplémentaires année (HSA).

Le critère déterminant d'allocation de ces heures est la prévision d'effectifs arrêtée par le directeur académique. En 2017-2018, 22 divisions sont prévues soit une division de plus que cette année pour 584 élèves (prévisions de l'Inspection d'Académie). Nous referons un point au mois de juin au moment des inscriptions des futurs 6^{ème}. La structure sera de 6 classes pour le niveau 6^{ème} (27 à 28 élèves par classe), 6 classes de 5^{ème} (27 élèves par classe), 5 classes de 4^{ème} (26 élèves par classe), 5 classes de 3^{ème} (25 à 26 élèves par classe).

Cette année 2017-2018 reprend la réforme. Madame la Principale à l'aide du document 1 reprend les fondements et les objectifs de cette réforme pour expliquer ensuite la répartition de la DGH.

A l'aide du document 2, Madame la principale détaille le projet de répartition de la DGH. Elle rappelle que ce projet a été discuté avec les coordonnateurs de discipline.

La DGH initiale est de 655 heures réparties en 628 HP et 27 HSA. .

Mme la Principale explique ensuite les incidences sur les postes (tableau 3) en détaillant les apports et les besoins de chaque matière ainsi que les demandes en BMP (blocs de moyens provisoires).

Avant de passer au vote, Mme la Principale rappelle que le vote porte sur la répartition de la DGH et non sur le montant global qui lui est imposé. En cas de vote négatif, elle rappelle l'obligation de tenir sous 10 jours une nouvelle commission permanente suivie d'un CA.

	Votants	Pour	Contre	Abstention
Résultat du vote	19	19	0	0

2) Conventions avec les lycées Pape CLEMENT et Fernand DAGUIN

Ces conventions doivent permettre aux deux élèves autrichiennes arrivées en France le 30 janvier 2017 (jusqu'en juillet 2017) de suivre des cours d'anglais au lycée Pape Clément et au lycée Daguin compte tenu de leur niveau élevé dans cette langue.

	Votants	Pour	Contre	Abstention
Résultat du vote	19	19	0	0

3) L'utilisation de google for education.

Un bulletin d'information émanant des services académiques nous fait part de certaines considérations concernant la sécurité des systèmes d'information en particulier l'utilisation de Google for education.

	Votants	Pour	Contre	Abstention
Résultat du vote	19	17	0	2

III- Questions diverses

► posée par la FCPE

La FCPE désire soulever le problème du harcèlement au collège. Ceci face à l'inquiétude de 4 familles qui prétendent avoir des enfants harcelés et avoir un sentiment d'abandon par le collège : manque d'implication de certains professeurs principaux lorsque le harcèlement leur est signalé.

La demande d'une intervention auprès des 6ème par une association extérieure est faite par la FCPE. Elle demande aussi le renforcement du dialogue entre les PP, le CPE et les familles.

M DELACHAUX (FCPE) prend la parole pour exposer les cas de certaines familles au sujet de « harcèlement » envers leurs enfants. Tous les cas sont différents : un cas extrême est en train d'être étudié avec des parents qui ont porté plainte, sont allés jusqu'au CAUVA. L'enquête est en cours. Le collège a géré l'affaire de son côté.

Les autres cas ont pris moins de proportions et se sont réglés en interne.

Nous restons vigilants face à ces problèmes. Le collège a toujours été sensibilisé au harcèlement : toutes les classes de 6^{ème} ont une intervention sur ce thème qui est repris actuellement en classe de 4ème (Cet autre que moi). Il y a deux ans une information sur le harcèlement avait été dispensée aux professeurs volontaires par une équipe du Rectorat.

Donc nous n'abandonnons ni les élèves ni les familles sur un sujet aussi sensible.

► posées par la PEEP

1) Les absences de professeurs ont été très nombreuses ces dernières semaines. Reste-t-il d'autres sessions de formation à venir ? Si oui, peut-on être prévenus en amont et non seulement au fur et à mesure du changement d'emploi du temps des enfants ?

Il reste à terminer les J8 au mois de mars (physique, techno 2 jours, maths). Etaient prévues des séances jusqu'au J12.

Les EDT sont revus jusqu'à 48h avant la date. Il est difficile de faire passer les changements très tôt.

2) Avez-vous pris contact avec les deux châteaux proches pour être informé des dates de pulvérisation des produits traitant les vignes (Châteaux Picque-Caillou et Luchey-Halde)

Oui les châteaux ont été contactés : Picque Caillou nous enverra par mail le calendrier au fur et à mesure des traitements. Rien avant début Avril. Ils ne nous considèrent pas dans la zone dangereuse. Nous mettrons ce calendrier sur le site. Luchey-Halde lance des alertes par mail car ils ne prévoient pas en avance leurs traitements qui dépendent des conditions météo.

3) Un élève de primaire arrivera au collège des Eyquems à la prochaine rentrée et devrait bénéficier d'un PAI avec l'attribution d'un ordinateur portable. Connaissez-vous la procédure et avez déjà eu ce type de cas ?

Les parents doivent monter un dossier à la MDPH qui se charge de fournir le matériel. Il peut y avoir une convention avec le collège si le matériel reste au collège.

4) Quel est votre ressenti sur la nouvelle réforme ?

La parole est donnée aux professeurs : beaucoup de fatigue, de travail mais des satisfactions indéniables. C'est un peu flou au niveau de la faisabilité des programmes compte tenu des nombreuses absences des professeurs dues à la réforme. Ce qui demande à être revu ce sont les EPI dans leur forme et dans la communication envers les élèves et les parents. Dans l'ensemble l'évaluation de mi-année est plutôt positive.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.

La secrétaire de séance et présidente du CA

Françoise MOUTON-BARRERE